

Tableau de synthèse des indicateurs clé de performance extra-financière

Informations sociales et sociétales

Intitulé	Unité	Année 2017	Année 2018	Page
Emploi				
Effectif total	Nombre	1 961	1 807	58
Répartition des salariés par zone géographique				
Nombre de collaborateurs sur le site de Gravenchon	Nombre	1 134	1 164	61
Nombre de collaborateurs sur le site de Fos-sur-Mer	Nombre	285	290	61
Nombre de collaborateurs au siège territoire et au sein de la filiale Worex	Nombre	542	353	61
Répartition des salariés par âge				
Collaborateurs de moins de 30 ans	Pourcentage	10 %	12 %	61
Collaborateurs de moins de 30 à 50 ans	Pourcentage	51 %	51 %	61
Collaborateurs de plus de 50 ans	Pourcentage	39 %	37 %	61
Répartition des salariés par sexe				
Femmes dans l'effectif global	Pourcentage	20 %	19 %	62
Embauches et licenciements				
Entrées	Nombre	322	215	60
Départs	Nombre	215	252	60
Part d'emplois stables : Nombre de CDI/effectifs totaux	Pourcentage	Nouvel indicateur	97 %	60
Départs dans le cadre d'un licenciement	Nombre	7	4	60
Rémunérations et leur évolution				
Masse salariale	Euro	161 550 271	161 315 694	60
Évolution de la masse salariale (donnée 2016 corrigée)	Pourcentage	2,8 %	-0,1 %	
Organisation du travail				
Personnel posté dans l'effectif*				
Personnel de jour	Pourcentage	67 %	67 %	60-62
Personnel posté	Pourcentage	33 %	33 %	60-62
Absentéisme				
Nombre de jours d'absence/nombre de jours travaillés	Pourcentage	3,6 %	2 %	58
Relations sociales				
Organisation du dialogue social				
Nombre de réunions de négociation	Nombre	25	24	61
Bilan des accords collectifs				
Nombres d'accords signés/nombre d'accords proposés	Pourcentage	100 %	94 %	61
Santé et sécurité				
Conditions de santé et de sécurité au travail et maladies professionnelles				
Nombre de maladies professionnelles déclarées*	Nombre	3	0	56
Accidents du travail avec arrêt	Nombre	7	8	54-55
Taux de fréquence des accidents de travail	Taux	2,08	2,61	54-55
Taux de gravité	Taux	0,252	0,056	54-55
Formation				
Politiques mises en œuvre en matière de formation				
Taux d'accès à la formation : Nombre de salariés formés/effectif	Pourcentage	83 %	95 %	60
Taux moyen de formation : Nombre d'heures de formation/nombre de salariés formés	Heures	63	82	60
Part de formation SHE : Nombre d'heures de formation dédiée au SHE/nombre d'heures de formation	Pourcentage	Nouvel indicateur	18 %	60
Égalité de traitement				
Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes				
Femmes dans les embauches de cadres	Pourcentage	55 %	45 %	62
Femmes dans les embauches en CDI	Pourcentage	35 %	30 %	62
Femmes expatriées dans effectif d'expatriés*	Pourcentage	20 %	16 %	62
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées				
Montant des allocations pour enfants handicapés du personnel	Euro	20 691	19 306	62
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société				
En matière d'emploi et de développement régional : somme des investissements + taxes et impôts + salaires + dividendes	Millions d'euros	510	452	63
Relations entretenues avec les parties prenantes				
Actions de dialogue avec les communautés environnementales	Nombre	694	704	58
Actions de philanthropie et de mécénat				
Projets soumis pour le programme du bénévolat du personnel	Nombre	23	15	65
Activité de représentation d'intérêt				
Activité de représentation d'intérêt	Nombre de personnes	Nouvel indicateur	2	66

Informations environnementales

Intitulé	Unité	Année 2017	Année 2018	Page
Politique générale en matière environnementale				
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Millions d'euros	37,9	54,8	112
Pollution				
Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement				
Ratio des émissions annuelles de dioxyde de soufre (SO ₂)/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,44	0,58	70-71
Ratio des émissions annuelles d'oxyde d'azote (Nox)/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,13	0,14	71
Ratio des émissions annuelles de composés organiques volatiles (COV)/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,17	0,18	70
Mesure de la qualité de l'eau – Demande chimique en oxygène dans les effluents aquaeux	Tonne	204	221	71
Économie circulaire				
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets				
Quantité totale de déchets dangereux générés	Tonne	13 783	14 497	72
Quantité de déchets dangereux non valorisés ou recyclés	Tonne	3 029	4 813	72
Nombre de déversements accidentels > 1 baril	Nombre	2	1	72
Volumes de déversements accidentels	Baril	110	1 200	72
Utilisation durable des ressources				
Ratio de la consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales/pétrole brut traité	Milliers de m ³	1,09	1,33	74
Ratio de la consommation d'énergie des raffineries et amélioration de l'efficacité énergétique/pétrole brut traité	Milliers de gigajoule/kilotonne	2,55	2,67	74
Consommation de matières premières des raffineries : pétrole brut traité	Millions de tonnes	16,0	15,3	74
Recours aux énergies renouvelables – Quantité de biocarburants incorporés	Kilomètre ³	851	998	75
Changement climatique				
Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générées du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage de biens et services qu'elle produit				
Émissions annuelles CO ₂ – Scope 1/pétrole brut traité	Kilotonne/kilotonne	0,145	0,154	72-73
Émissions annuelles de CO ₂ – Scope 1	Kilotonne	2 321	2 349	72-73
Émissions annuelles de CO ₂ – Scope 2	Kilotonne	Nouvel indicateur	41	72-73
Ratio de la quantité brûlée aux torches/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,556	2 041	74

Note méthodologique

Déclaration de performance extra-financière 2018 du groupe Esso

Démarche d'élaboration de la déclaration

Durant l'été 2017, l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, et de son décret d'application n° 2017-1265 du 9 août 2017, sont venus remplacer le dispositif préexistant de reporting RSE dit « Grenelle II ».

Cette nouvelle obligation réglementaire amène le groupe Esso à publier une Déclaration de performance extra-financière comprenant les principaux risques RSE, et répondant aux exigences de ces nouveaux textes.

La déclaration répond également aux exigences du décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 sur la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte et au gaspillage alimentaire. La notion « d'économie circulaire » y est expliquée et un calcul interne des « postes significatifs d'émissions directes et indirectes » est réalisé.

La démarche d'Esso s'appuie sur un référentiel interne qui comprend l'identification et la priorisation des principaux risques liés à l'activité de la société y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services. Il comprend également le détail de la constitution des indicateurs clés de performance retenus : les méthodes de calcul, de mesure et d'analyse employées.

Il comprend également l'organisation et les étapes du reporting, les outils de validation des données et de gestion documentaire, la méthode de consolidation et de contrôle interne.

Ce référentiel est consultable sur demande.

Période de la déclaration

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Selon les indicateurs, il s'agit :

- d'une consolidation annuelle des données du 01/01/2018 au 31/12/2018,
- de la donnée mesurée au 31/12/2018.

Périmètre de la déclaration

Le rapport RSE concerne les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation comptable soit Esso S.A.F., Esso Raffinage et Worex, ensemble désigné comme « le groupe » dans ce rapport. Le périmètre d'application est défini dans le référentiel en fonction de chaque indicateur de performance.

Contrôle externe

Pour répondre à l'article 225 de la loi du 10 juillet 2010 dite Grenelle II, le groupe a fait vérifier les informations contenues dans le présent rapport par un organisme tiers indépendant.

Le groupe Esso a choisi de confier cette mission de vérification externe pour la déclaration de performance 2018 à l'un de ses commissaires aux comptes. Son avis d'assurance modérée sur la DPEF du groupe présenté dans ce rapport, détaille la nature des travaux effectués ainsi que les conclusions associées.